

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Bourdelain, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Ayant pris part au vote : 15

Présents : Coralie BOURDELAIN, Patrick HERVE, Sandrine GAYET, Vincent PELLETIER, Stéphane MASTROPIETRO, Astrid BOUCHARD, Cathy PELOSO, Thierry RUTGE, Antoine CREZE, Christophe CORBET, Caroline DRIOL, Frédéric GEROMIN

Procurations : Anne IZABELLE à Patrick HERVE, Dominique CAPRON à Coralie BOURDELAIN, Mireille BERTHUIIN à Astrid BOUCHARD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme GAYET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 20 juin 2024

Séance ouverte à 20h30

La feuille de présence est signée par les conseillers. Désignation est faite du secrétaire de séance : Mme Gayet. Le quorum est vérifié.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 6 mai 2024, lequel est approuvé à l'unanimité.

Le registre des actes signés depuis le 7 mai 2024 est présenté et mis à disposition de l'assemblée.

Madame La Maire ouvre la séance en donnant lecture de l'ordre du jour.

Délibération 1 : Délibération prescrivant la procédure de modification de droit commun n°1 du PLU de Revel

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 2 : Evolution des tarifs périscolaires à partir de la rentrée scolaire de septembre 2024

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 3 : Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Questions diverses : sans objet

Séance clôturée à 20h50 - Signature de la feuille de clôture

Sandrine GAYET
Secrétaire de séance



Coralie BOURDELAIN
Maire de Revel

